

# QUEL AVENIR POUR LA PISCINE TRANSAT ?

Le choix vous appartient !

Ce choix appartient aux habitants qui doivent pouvoir être souverains quant à la décision à prendre. C'est la raison pour laquelle il nous apparaît opportun d'organiser une consultation qui permettra de trancher définitivement l'avenir de la piscine Transat.

**Pascal HOUBRON**  
Maire de Bihorel  
Président du SI2b

*Et c'est à vous de décider !  
Bien cordialement,*



**Théo PÉREZ**  
Maire de Bois-Guillaume  
Vice-Président du SI2b

*Je sais pouvoir compter sur  
votre implication.  
Bien chaleureusement,*



**SYLVIE LAROCHE**  
Maire d'Isneauville

*Soyez des citoyens et  
citoyennes engagés.  
Votez !  
Bien à vous,*



bihorel.fr



ville-bois-guillaume.fr



isneauville.fr

CONSULTATION CITOYENNE

# TRANSAT

PISCINE INTERCOMMUNALE

*je vote !*



© Ville de Bois-Guillaume - octobre 2023 - Ne pas jeter sur la voie publique



26 NOVEMBRE 2023

© SERVICE COMMUNICATION - S.M. - R.B. | VILLE DE BIHOREL | 2023

# RENDEZ-VOUS DANS VOS BUREAUX DE VOTE LE DIMANCHE 26 NOVEMBRE

Depuis 2016, la piscine intercommunale Transat est fermée au public. Les trois Maires de Bihorel, Bois-Guillaume et Isneauville, Pascal HOUBRON, Théo PEREZ et Sylvie LAROCHE ont souhaité rouvrir ce dossier en consultant leurs habitants. Il appartiendra aux citoyens des trois communes de décider s'ils souhaitent que cet équipement public de proximité soit rénové en consentant à une fiscalité additionnelle annuelle, ou non.

## Quelle est l'origine de ce projet ?

Sur la base d'une nouvelle étude technique et financière, les deux communes historiques du Syndicat intercommunal (SI2B) ont sollicité les communes du Plateau Nord pour mutualiser les coûts liés à la réouverture éventuelle de l'équipement. La commune d'Isneauville a souhaité adhérer à cette démarche.

## Quelle sera la question posée aux habitants ?

En tant que **Bois-Guillaumais** ou **Bihorellais**, vous pourrez vous exprimer en répondant par **OUI** ou par **NON** à la question suivante :

**Êtes-vous favorable à la réouverture de la piscine Transat dont le coût de fonctionnement serait financé par une fiscalité additionnelle annuelle ?**

En tant qu'**Isneauvillais**, répondez par **OUI** ou par **NON** à la question suivante :

**Êtes-vous favorable à l'adhésion de la commune d'Isneauville au Syndicat Intercommunal SI2B, gérant la piscine Transat, en vue d'une éventuelle rénovation et exploitation qui seront financées par le budget communal et/ou par une taxe additionnelle fixe annuelle ?**

Quand les trois réunions publiques seront-elles organisées pour venir m'informer et poser mes questions aux trois Maires ?

- Le 7 NOVEMBRE – 18H30 À BIHOREL / PTIT LIDO-FOYER MUNICIPAL
- Le 8 NOVEMBRE – 18H30 À ISNEAUVILLE / SALLE DES FÊTES
- Le 9 NOVEMBRE – 18h30 À BOIS-GUILLAUME / ESPACE G. LE CONQUÉRANT



## Où puis-je trouver le dossier de consultation ?

Si vous souhaitez de plus amples informations, un dossier sera consultable dans chaque Mairie ou en ligne sur le site Internet de votre commune.

## Quel serait le montant de la fiscalité additionnelle annuelle ?

Cette fiscalité additionnelle serait calculée à partir de la base dont chaque propriétaire a connaissance sur son impôt foncier. Un simulateur en ligne disponible sur le site internet de votre commune vous permet de connaître le montant indicatif que représenterait cette fiscalité additionnelle pour votre cas.

Ce calcul est indicatif et sera basé sur les bases et taux 2023.

## Des tarifs d'entrée différenciés seront-ils proposés pour les habitants par rapport aux non-résidents ?

Oui, deux tarifs seront pratiqués pour que les habitants des communes aient accès à la piscine avec un tarif préférentiel très avantageux.

### COMMENT VOTER ?

Votre bureau de vote vous accueille de 8h à 18h, **muni de votre pièce d'identité.**

### ABSENT LE 26 NOVEMBRE ?

Faites une procuration dans le commissariat le plus proche !  
Commissariat de Bois-Guillaume,  
544 route de Darnétal